



Il s'agit des notes rédigées par le camarade élu, pas du compte-rendu officiel de la séance (bientôt disponible sur l'ENT). Nous avons 1 élu étudiant sur 6.

### 1) Elections partielles de personnalités extérieures

Dans le Conseil d'Administration de l'Université, parmi les personnalités extérieures, il y a un ou une représentant.e de salarié.e : un ou une syndicaliste ! Mais l'Université n'a pas envoyé de mail aux organisations syndicales pour candidater, elle a fait le strict minimum. Résultat, il y a eu une candidature CFDT et une UNSA. Des syndicats qui signent quasi-toutes les réformes destructrices de l'éducation publique ! Mais la CFDT s'est fait piéger car il fallait présenter une femme (pour la parité) et le candidat CFDT était un homme. Le critère de parité n'a pas été précisé par la Direction. Donc nous avons voté pour ou contre la candidature UNSA.

La Direction répond que l'appel à candidature a été mis dans la Voix du nord et sur le site de l'UPHF.

**Résultats : 5 non (dont 1 SEL-CGT), 14 pour.**

**Catherine Vieu, professeure des écoles, syndicaliste UNSA est élue au CA de l'UPHF**

### 2) Dissolution de la ComUE Lille

M. Artiba réexplique le contexte. Les fusions et les concurrences entre les établissements ... Et maintenant la ComUE, créée il y a quelques années, qui ferme. Nous sommes contre cette instance depuis le début, mélangeant établissements privées et publiques pour des objectifs louches. Encore une fois, les étudiant.e et le doctorant.es subissent ces réformes qui se font rarement dans leurs intérêts. Ici, les personnels qui travaillaient à la ComUE ne savent pas où ils seront affectés. Le Ministère et les établissements discutent, les travailleur.ses et usager.es de l'ESR subissent.

Nous votons cette délibération :

Le conseil approuve :

- La dissolution de la Communauté d'Universités et Etablissements Lille Nord de France, au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

En l'absence de la décision de dissolution de la COMUE prévue à l'alinéa ci-dessus, le Conseil décide :

- Du retrait de l'Ecole/Université... de la Communauté d'Universités et Etablissements Lille Nord de France dans les conditions prévues à l'article 3.2 des statuts. Cette décision prend effet à la date de ce conseil.

**Résultat : 1 abstention (nous, SEL-CGT), le reste pour.**

### 3) PAC4T

Ça y est : tout le monde se met à l'écologie !! L'université se met « au vert » avec ce plan, il s'agit d'un grand texte donnant des objectifs à l'Université : réduction des déchets, recyclage, ferme urbaine...

Le diaporama voté s'appelle : **Mission PAC4T : Pilotage des Actions Contre le dérèglement Climatique, ses Causes et ses Conséquences sur le Territoire - Plan d'action 2019-2023.**

Mais nous voterons contre car :

- pas de contrainte si les objectifs ne sont pas réalisés.
- il va falloir des travailleurs et travailleuses pour s'occuper de la ferme urbaine : l'Université fera appel aux emplois précaires : services civiques, personne en insertion...
- sauver la planète est incompatible avec la recherche de profit : il faut changer de société, l'université pourrait y prendre plus part.

**Résultats : 1 contre (nous, SEL-CGT), le reste pour.**

### 4) Budget rectificatif n° 1

Extrait :

**Tableau 3**  
Compilation UPHF

Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme						Total	
	Personnel AE + CP		Fonctionnement et intervention AE CP		Investissement AE CP		AE	CP
<b>D1 - Dépenses Programmes 150 et 231</b>								
<b>Formation initiale et continue</b>								
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-1 300,00 €	-1 300,00 €	628 812,00 €	630 122,00 €	121 300,00 €	131 300,00 €	748 812,00 €	760 122,00 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-700,00 €	-700,00 €	168 023,00 €	168 023,00 €	95 700,00 €	110 232,00 €	263 023,00 €	277 555,00 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D105 - Bibliothèques et documentation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	69 400,00 €	9 400,00 €	69 400,00 €	9 400,00 €
D106 - Recherche Universitaire et Science de la Vie - Biotechnologie et Santé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D107 - Recherche Universitaire en Mathématiques, sciences et techniques de l'information	0,00 €	0,00 €	-2 677,00 €	-1 048,00 €	583 000,00 €	583 000,00 €	580 323,00 €	581 952,00 €
D108 - Recherche Universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	0,00 €	0,00 €	30 319,00 €	30 319,00 €	5 278,00 €	5 278,00 €	35 597,00 €	35 597,00 €
D111 - Recherche Universitaire - Sciences de l'Homme et de la Société	0,00 €	0,00 €	-309,00 €	5 721,00 €	0,00 €	0,00 €	-309,00 €	5 721,00 €
D112 - Recherche Universitaire - Interdisciplinaire et Transversale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €
D113 - Diffusion des savoirs et Musées	0,00 €	0,00 €	3 850,00 €	3 850,00 €	0,00 €	0,00 €	3 850,00 €	3 850,00 €
D114 - Immobilier	0,00 €	0,00 €	364 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	0,00 €	364 000,00 €	600 000,00 €
D115 - Pilotage et support	-73 000,00 €	-73 000,00 €	184 929,00 €	248 929,00 €	95 767,00 €	95 767,00 €	207 696,00 €	271 696,00 €
<b>Étudiants</b>								
D201 - Aides directes aux étudiants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D202 - Aides indirectes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46 000,00 €	10 000,00 €	30 000,00 €	10 000,00 €	76 000,00 €
<b>Total</b>	<b>-75 000,00 €</b>	<b>-75 000,00 €</b>	<b>1 376 947,00 €</b>	<b>1 731 916,00 €</b>	<b>980 445,00 €</b>	<b>1 164 977,00 €</b>	<b>2 282 392,00 €</b>	<b>2 821 893,00 €</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (excédent)</b>								<b>0</b>

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

PREVISION DES RECETTES ENCAISSEES BR 1 2019

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public RS_SCSPP	Autres financements de l'Etat RF_ETAT	Fiscalité affectée RG_FISC	Autres financements publics RS_PUBL	Recettes propres RG_PROPR	Financement de l'Etat fléchés RF_ETAT	Autres financements publics fléchés RF_PUBL	Recettes propres fléchés RF_AUTR	
FD010 - Subvention pour charges de service public	433 876,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	433 876,00 €
FD020 - Droits d'inscription	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 860,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 860,00 €
FD030 - Formation continue, diplômés propres et VAE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-13 482,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-13 482,00 €
FD040 - Taxe d'apprentissage	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FD050 - Contrats et prestations de recherche hors ANR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-201 781,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-201 781,00 €
FD060 - Valorisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FD070 - ANR investissements d'avenir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FD090 - ANR hors investissements d'avenir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-65 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-65 000,00 €
FD090 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-5 000,00 €
FD100 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-266 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-266 900,00 €
FD110 - Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	0,00 €	608 000,00 €	0,00 €	980 187,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 588 187,00 €
FD120 - Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FD130 - Autres recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	573 832,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	573 832,00 €
<b>Total</b>	<b>433 876,00 €</b>	<b>608 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>623 687,00 €</b>	<b>363 429,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 029 892,00 €</b>
<b>SOLDE BUDGETAIRE (déficit)</b>									<b>792 901,00 €</b>

NB1 : La classification du compte 103- Fonds propres et réserves des fondations est laissée à la libre appréciation de l'établissement (financement Etat / autres financements publics / recettes propres)

NB2 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire. La mention des comptes PCG à vocation à donner une indication sur la nature des recettes à mentionner.

On vote contre car ce budget rectificatif est insuffisant pour étudier dans des conditions optimales. De plus, l'Université fonctionne énormément sur ces ressources propres grâce notamment aux appels à projet et aux taxes sur l'apprentissage. Logique marchande que nous combattons.

Résultats : 1 contre (nous, SEL-CGT), le reste pour.

## 5) Taux de rémunération des conférenciers

Extrait :

Le taux horaire de rémunération des conférenciers, intervenants extérieurs est fixé en référence au taux de l'heure complémentaire en vigueur le jour de la conférence.

**Détermination des montants horaires :**

	Conférencier occasionnel	Conférencier exceptionnel
Intervenant extérieur	2x taux HTD	4x taux HTD
Soit à titre indicatif au 01/07/2019	82.82 €/H	165.64 €/H

Dans le cas d'une conférence occasionnelle inédite ou d'une conférence exceptionnelle donnée par un intervenant extérieur de renommée internationale et si le public destinataire de la conférence est constitué exclusivement d'enseignants-chercheurs, de chercheurs, d'autres enseignants, de personnel d'encadrement, le taux horaire peut être majoré de 50%.

Après avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES TAUX HORAIRES DES CONFERENCES.

Faute de revendication contraire des syndicats de personnel, nous nous abstenons.

Résultats : 1 abstention (nous, SEL-CGT), le reste pour.

## 6) Tarif de participation au jury d'entrée aux concours du CRFPA à l'IEJ

Extrait :

Mme la Vice-Présidente en charge des Ressources Humaines présente le dispositif visant à permettre une rémunération pour la correction des copies de l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnel des Avocats (CRFPA).

Le taux de rémunération pour la correction de la copie pour l'examen d'entrée du CRFPA est fixé à 5€/copie.

Faute de revendication contraire des syndicats de personnel, nous nous abstenons.

Résultats : 1 abstention (nous, SEL-CGT), le reste pour.

## 7) Tarifs de la formation continue 2019 - 2020

Extrait :

Formations diplômantes Licences, Masters et assimilées et autres formations (Tarifs/heure)		2019-2020			
		TARIF DE REFERENCE : Taux horaire par stagiaire (€/h)	Tarif Mini (€/h)	Effectif mini du groupe	Tarif Maxi (€/h) / Effectif mini du groupe
DIPLOMANT	Formations passerelles - DU Formation Sciences et Techniques / DU Formation Commerce et Gestion	13,00	12,15	13	22,50 / 7
DIPLOMANT	L1 & L2 et assimilés (DEUG, DEUST, DUT, DU) Sociétal-Humanités	14,00	13,45	12	23,00 / 7
DIPLOMANT	L1 & L2 et assimilés (DEUG, DEUST, DUT, DU) Sciences Appliquées	16,00	15,35	11	24,00 / 7
DIPLOMANT	L3 et assimilés (Licence, Licence professionnelle, DU) Sociétal-Humanités	16,00	14,60	11	23,00 / 7
DIPLOMANT	L3 et assimilés (Licence, Licence professionnelle, DU) Sciences Appliquées	16,00	15,35	11	24,00 / 7
DIPLOMANT	M1 & M2 et assimilés (DU) Sociétal-Humanités	18,00	17,80	9	23,00 / 7
DIPLOMANT	M1 & M2 et assimilés (DU) Sciences Appliquées	18,00	16,85	10	24,00 / 7
DIPLOMANT	Formations d'Ingénieurs (tarif minimum)	19,00	18,70	9	24,00 / 7
AUTRE	Formations qualifiantes sous contrats de professionnalisation (tarif minimum) - le tarif maximum est celui du diplôme concerné - voir lignes au dessus	9,15	9,15	19	selon diplôme
AUTRE	Formations générales - Formations en langues, DAEU, capacité en droit, préparations aux concours (administratifs, carrières sociales, par amédicaux...)	13,00	12,15	13	22,50 / 7
AUTRE	Enseignements préparatoires aux autres certifications - C21®, langues	14,00	13,15	12	22,50 / 7
AUTRE	Enseignements préparatoires à habilitation électrique	15,00	13,80	12	23,50 / 7
AUTRE	Formations professionnelles ou générales mises en place pour un groupe restreint	32,50	27,60	6	82,80 / 2
AUTRE	Séminaires de formation (formations en ateliers avec plusieurs animateurs et rapporteurs) : Le tarif tient compte de l'ingénierie de formation occasionnée et des spécificités d'accueil	54,00	48,60	80	70,00 / 65
AUTRE	Accompagnement Individuel (Action de positionnement C21®, Accompagnement de projet et mémoire, Aide à la rédaction de mémoire et autres actions individuelles)	100,00	90,00	7	sans objet
AUTRE	Bilan de compétences (prestation individuelle)	75,00	75,00	7	sans objet

  

Prestations diverses (Tarifs forfaitaires)		2019-2020		
	REFERENCE €/prestation	€/prestation MINI	€/prestation MAXI	
FORFAITAIRE	Module DAEU en Enseignement à distance - cas spécifique du milieu carcéral (par module)	16,00	-	-
FORFAITAIRE	Module DAEU en enseignement à distance (par module)	441,00	396,90	573,30
FORFAITAIRE	Formation continue des avocats dans le cadre de l'IEJ (forfait annuel)	350,00	300,00	455,00
FORFAITAIRE	Module de formation distanciel dans le cadre de l'IEJ	160,00	140,00	200,00
FORFAITAIRE	Demi-journée de formation dans le cadre de l'IEJ	70,00	60,00	100,00
FORFAITAIRE	Inscription Session DAEU en Présentiel	50,00	-	-
FORFAITAIRE	Inscription préparatoires aux concours des carrières sanitaires ou sociales	50,00	-	-
FORFAITAIRE	Evaluation pour les certifications "technologiques" - habilitation électrique, C21®	80,00	72,00	104,00
FORFAITAIRE	Evaluation pour les certifications en langues - TOEIC	40,00	32,40	46,80
FORFAITAIRE	DAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec accompagnement	1700,00	1500,00	1900,00
FORFAITAIRE	DAE (Validation des Acquis de l'Expérience) hors accompagnement	1200,00	-	-
FORFAITAIRE	Modules de formation à distance (Master INERSYG/Master 3MH/Licence Pro SPORTICES...), prix forfaitaire TTC par module et par participant	2600,00	2000,00	4100,00

  

Formations Intra-Entreprise ou Inter-entreprises (Prix au groupe)		2019-2020		
	REFERENCE €/groupe	€/groupe MINI	€/groupe MAXI	
	Heure groupe de formation inter ou Intra-Entreprise sans ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...)	170,00	153,00	221,00
	Heure groupe de formation inter ou Intra-Entreprise avec ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...)	300,00	270,00	390,00
	Journée de formation en entreprise avec ingénierie (hors frais annexes : déplacements, repas, fournitures...)	1500,00	1350,00	1950,00

Faute de revendication contraire des syndicats de personnel, nous nous abstenons.

Résultats : 1 abstention (nous, SEL-CGT), le reste pour.

## 8) Aides Sociales d'Initiatives Universitaires (ASIU)

Il s'agit des aides disponibles pour les personnels de l'UPHF. Par exemple : « Aide aux études supérieures : 600 € par étudiant de moins de 27 ans. »

Faute de revendication contraire des syndicats de personnel, nous nous abstenons.

**Résultats : 1 abstention (nous, SEL-CGT), le reste pour.**

## 9) Compte personnel de formation

Extrait : « Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (DIF) depuis le 1er janvier 2019. Les droits acquis au titre du CPF sont plafonnés à 150 heures. Un agent à temps complet acquiert 24 heures par année de travail jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 120 heures, puis 12 heures par année de travail jusqu'à la limite de 150 heures. »

La CGT s'est battue contre ce nouveau système pour le droit à la formation des travailleurs.

**Résultats : 1 contre (nous, SEL-CGT), le reste pour.**

## 10) Mise en place du fonds documentaire « Christophe Bourseiller »

Extrait : «Le fonds d'archives Christophe Bourseiller est constitué d'archives dont la plus grande partie porte sur l'ensemble des courants extrémistes depuis 60 ans, de gauche, de droite, ou inclassables, sur une base internationale, mais essentiellement en langue française et anglaise ».

L'université va récupérer ses archives et faire le nécessaire pour son utilisation.

**Résultat : unanimité pour.**

## 11) Rapport d'activités du SCD

Comme chaque année, un très gros rapport fait un bilan de la BU. Nous nous abstenons faute de temps pour le lire.

**Résultats : 1 abstention (nous, SEL-CGT), le reste pour.**

## 12) Demandes de subventions

Les grosses demandes de subventions doivent passer par un vote au CA.

- L'amical du personnel demande 22 000 €
- L'asso sportive de l'UPHF demande 25 000 €
- la FAEIE (asso regroupant toutes les assos de l'ENISAME) demande 27 000 €

**Résultat : unanimité pour.**

## 13) Convention technopole

Il s'agit de la convention 2019 avec l'association technopole du valenciennes, opérant Transvalley pour mettre à disposition des personnels, du matériel et des locaux.

**Résultats : 1 contre (nous, SEL-CGT), le reste pour.**